



Opération d'une fracture du perronet

Par **Treguier**, le **07/03/2018** à **21:26**

Bonsoir,

Suite à un Accident domestique, un poteau m'a tombé sur l'an cheville.

J'ai été opéré le 22 novembre par un chirurgien orthopédique de Lorient. Plâtre pendant 6 semaines. Au bout de 6 semaines retrait du plâtre avec simple radio, précisant que la plaque posée, avait bien consolidé l'os. Sauf que ma cheville n'a pas dégonflé et j'ai des douleurs insupportables en permanence.

J'ai passé un IRM Aujourd'hui qui a décelé qu'en j'avais une autre fracture à la base du perron et avec arrachement osseux et qu'il n'a pas été pris en compte lors de mon opération. C'est une erreur médicale selon le docteur qui a pratiqué l'IRM. Donc je dois repasser une intervention chirurgicale avec tous les séquelles que j'ai subies depuis trois mois, quelles sont mes recours ?

Préjudice physique et moral.

Bien cordialement